

fouler aux pieds quand elle leur est contraire. La raison en est qu'ils ont pour règle du juste et du vrai, non la voix des Evêques ou du Pape, ni même celle d'un Concile, mais seulement leur propre jugement : quiconque pense comme eux pense admirablement, quiconque les contredit est dans l'erreur.

Parlant des catholiques libéraux, la *Civiltà* ajoute : " Dans l'orgueil et dans l'obstination des catholiques libéraux se découvre une sorte de disposition à l'hérésie, nous oserions dire quelque chose de satanique qui épouvante, quoique ces catholiques n'en aient pas la pleine conscience. Veuille Dieu, dans sa miséricorde, affranchir toute âme fidèle d'un pareil esprit ! "

La 39e congrégation générale du Concile œcuménique du Vatican s'est tenue vendredi, le 1er avril. Dans cette congrégation on a voté sur l'ensemble du premier chapitre du *Schema* de la Foi, qui a été approuvé à la quasi-unanimité. Sur toutes les questions où l'on a voté jusqu'ici, il y a toujours eu quasi-unanimité. Les seuls prélats, à la tête du parti libéral et gallican, n'ont pas voté avec l'immense majorité.

A Monsieur l'écrivain du "Journal de Québec"

Monsieur,

Je viens aujourd'hui régler mes comptes avec vous, non pas pour vous donner satisfaction, car je ne vous en dois aucune ; mais pour vous infliger devant votre public le châtement que vous méritez. Veuillez me suivre, Monsieur, je vais vous aider à faire votre examen de conscience.

Vous souvient-il d'un fort malheureux article que vous avez publié le 11 décembre 1869 et dans lequel vous disiez que vous ne prétendiez ni blâmer ni approuver les adversaires de l'infaillibilité personnelle du Pape ? Vous souvient-il que le 16 du même mois vous écriviez : " La question de l'infaillibilité personnelle du Pape est laissée à la dispute des hommes ? " J'ai cru devoir alors, en qualité de catholique et de prêtre tenant une plume, protester contre ces dires parce qu'ils blessaient l'intégrité de la foi catholique. Cette protestation vous a singulièrement déplu ; ce n'est pas ma faute. N'ayant rien de valable à me répondre, vous m'avez fait l'honneur de m'injurier, avec le savoir faire qu'on vous connaît en pareille matière. En même temps, selon l'antique usage que suivent tous ceux qui, comme vous, se lancent dans une question sans en connaître le premier mot, vous avez fait des efforts inouïs pour m'entraîner sur un terrain autre que celui de l'infaillibilité, où vous n'aviez pas le pied solide. Comme je tenais toujours bon et que je vous rappelais sans cesse à la question, vous avez cru pouvoir vous tirer d'embarras en affirmant, le 5 février 1870, que jamais vous n'aviez dit qu'on fût libre de nier l'infaillibilité du Pape.

J'ai réclamé ; et alors vous m'avez répondu, c'était le 17 février, que je vous accusais d'être personnellement contre l'infaillibilité du Pape, et que d'ailleurs je n'avais pas sujet de crier si fort, la question étant ouverte. Alors, je vous mis en demeure de constater, par des citations très-explicites de mes propres écrits, que c'était bien cela et cela seul que j'avais soutenu : que vous aviez grandement tort de prétendre que la question de l'infaillibilité était une question ouverte. Un peu embarrassé, qu'avez-vous fait ? Vous avez bravement affirmé n'avoir rien dit ni pour ni contre l'infaillibilité personnelle du Pape ; vous avez même ajouté que vous n'aviez pas dit que c'était une question ouverte. Je vous taxai alors de folie, et je ne crois pas avoir eu tort.

Il vous était dur de vous avouer battu, vous qui, envers et contre tous, voulez toujours avoir gain de cause. Or, comme vous ne pouviez pas donner facilement le change à vos lecteurs,

en me laissant désormais sur le terrain de l'infaillibilité, vous avez résolu de m'en déloger coûte que coûte. Pour en arriver là, vous n'avez pas hésité à recourir aux moyens les plus iniques. Ayant appris que M. l'abbé Pilote avait donné sa démission comme membre du comité de rédaction de la *Gazette des Campagnes*, vous vous êtes emparé de ce fait, très-innocent en lui-même ; vous l'avez travaillé, dénaturé et torturé au point de lui donner les proportions d'un immense scandale. A la face de tout le pays, vous m'avez représenté comme un fou, un éceruvé, un perturbateur de l'ordre, et vous n'avez pas craint de dire que vous parliez ainsi d'après M. l'abbé Pilote ; vous avez conclu en disant que je suis un prêtre vraiment indigne du caractère que je porte. A ma suite, vous avez traîné dans la boue tous les prêtres du Collège de Ste. Anne. Ah ! Monsieur, si je n'avais pas la charité que vous me reprochez de ne pas avoir, que je dirais de choses ! Les outrages que vous avez gratuitement vomis contre les MM. du Collège de Ste. Anne et contre moi en particulier, sont tels que jamais, je vous l'ai déjà dit, les Aubin, les Lusignan, les Buies du Pays de Montréal n'en ont lancé de plus graves à la face d'aucun prêtre. Tout en faisant cette ignoble besogne, vous prétendiez, prenant le ton de Tartuffe, que vous creviez de respect pour le clergé.

Indignement traité, comme prêtre surtout, j'ai dû me défendre ; j'ai dû aussi venger l'honneur des confrères que vous salissiez à mon occasion, afin de m'obliger à courber le front devant vous. Je me suis donc défendu, et, entr'autres choses auxquelles j'ai eu recours, j'ai mis au jour une conversation qui fait bien voir en quel mépris vous tenez tous les prêtres à peu près. Non seulement je pouvais agir ainsi, mais encore je le devais, car, comme vous attaquiez très-injustement et très-gravement ma réputation, vous n'aviez plus droit à la vôtre, fort endommagée du reste et depuis longtemps. En pareil cas, la théologie me donnait même le droit de révéler des crimes occultes. J'ai été bien loin d'user de ce droit, puisque je me suis contenté de rapporter une simple conversation que rien, absolument rien, ne m'obligeait à tenir secrète.

Cette conversation, qui mettait trop à nu votre tartuferie, vous l'avez représentée comme une invention, un mensonge, une atroce calomnie de ma part ; vous avez invoqué vos trente années de service dans la presse pour infirmer mon témoignage. Ce voyant, je vous ai remis sous les yeux toutes les abominations que vous aviez écrites depuis trois mois sur le compte du clergé. Tout le monde a pu voir alors que dans un laps de temps fort court, vous avez outragé gravement évêque et prêtres. Vous avez d'abord appliqué à Mgr. de Birba une expression dont l'Ecriture ne se sert que pour qualifier Satan ; vous avez ensuite tenté de flétrir la réputation de tous les Messieurs du Collège de Ste. Anne ; vous avez enfin dit des prêtres en général qu'ils ont donné, dans la question des classiques, le lugubre exemple des rancunes et des acharnements personnels.

Mais tout ce que j'ai pu vous dire, quoique l'exacte vérité, vous l'avez regardé comme non venu. On a beau entasser preuves sur preuves pour vous convaincre publiquement de vos méfaits, vous passez outre sans en faire de cas, et, tout en accusant vos adversaires d'être des menteurs et d'insignes calomniateurs, vous n'exploitez, vous, Monsieur, que les champs du mensonge et de la calomnie. La chose est plus que saillante dans ce que vous venez d'écrire contre moi en date du 23 avril. Là, rappelant les odieux propos que je vous ai entendu tenir sur le compte des prêtres, vous niez carrément les avoir tenus et vous me dites, qu'en les mettant à votre charge, je me suis rendu coupable d'iniquités. Vous ajoutez : " De combien de calomnies atroces et d'inventions odieuses n'êtes-vous pas